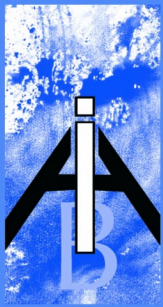


Intéressant de savoir

1. Surquelles bases fonctionne l'IAB ?
 - L'institut de l'Aquarelle de Belgique asbl, dispose de statuts et d'un règlement d'ordre intérieur
 - Ces règles de fonctionnement peuvent être obtenues sur simple demande au secrétariat
 - L'IAB est dirigé par le Conseil d'Administration (CA)
 - L'IAB est membre de la Confédération Européenne de Sociétés d'Aquarelle (sigle anglais: ECWS)
2. Quels sont les membres de l'IAB?
 - Les membres d'honneur
 - Les membres du noyau actif
 - Les membres-aquarellistes
 - Les membres sympathisants
3. Quelles en sont les cotisations annuelles?
 - Membres d'honneur: sur invitation du CA
 - Membres du noyau actif: 90 EURO
 - Membres-aquarellistes: 65 EURO
 - Membres-amis: 50 EURO
4. Que vous offre l'IAB en retour?
 - Le journal trimestriel "AQUARELINFO"
 - La participation aux "workshops-IAB"
 - La participation aux activités du groupe dont vous faites partie
 - Certaines activités comportent des frais supplémentaires; ceux-ci sont annoncés dans les conditions de participation correspondantes
5. Quelles sont les activités proposées?
 - Un salon annuel de l'aquarelle
 - Un festival de l'aquarelle tous les 4 ans
 - Un "workshop" au moins tous les 3 mois
 - Et, à l'occasion: une exposition promotionnelle, un séjour de l'aquarelle ou une visite d'une exposition intéressante
6. Qu'est-ce que l' AQUARELINFO?
 - C'est un journal trimestriel d'information destiné à tous les membres
 - De même, tous les membres sont invités à envoyer leurs textes au secrétariat de rédaction. Ces textes sont publiés sous la seule responsabilité des auteurs.
7. Qu'est-ce que le Conseil d'Administration?



AQUAREL
INSTITUUT
BELGIË v.z.w.

- La direction de l'Institut est confiée à un comité de maximum 10 administrateurs
- Les candidats-administrateurs sont invités à poser leur candidature par écrit auprès du secrétariat
- Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale annuelle des membres

8. Qu'est-ce que le "Workshop-comité"?

- Ce groupe de travail réunit les membres de l'Institut qui sont volontaires pour organiser les workshops
- Pour être membre de ce groupe de travail, il suffit d'en faire la demande au secrétariat

9. Qu'est-ce que le "Comité des membres du noyau actif"?

- Ce groupe de travail réunit les membres de l'Institut qui sont volontaires pour organiser les activités des membres du noyau actif
- Le président de ce groupe de travail est nécessairement choisi parmi les membres du noyau actif

10. Qu'est-ce que la "Cellule-ECWS"?

- La coopération des membres du noyau actif avec les associations étrangères (membres-ECWS) a lieu par l'intermédiaire de personnes de contact
- Le responsable de cette cellule (officier de liaison) est nécessairement choisi parmi les membres du noyau actif

Le conseil d'Administration